

Forte baisse des effectifs du second degré

En 2008, dans l'Académie de Corse, les effectifs scolaires diminuent de 150 élèves tous établissements confondus. Ce résultat traduit une très forte baisse du nombre d'élèves du second degré, conjuguée à une hausse sensible des effectifs du premier degré. Les lycées sont les établissements qui subissent les pertes les plus importantes. Cette année, les réussites aux examens s'améliorent fortement pour le Brevet de technicien supérieur (BTS) et le baccalauréat technologique. Les filles continuent à obtenir de meilleurs résultats que les garçons.

À la rentrée 2008, les établissements publics et privés du premier et second degré accueillent 46 410 élèves dans l'Académie de Corse. Ce sont 150 élèves de moins qu'en 2007, ce qui représente une baisse de 0,3 %. Toutefois, les effectifs des écoles de la région progressent de 350 élèves tandis que ceux des collèges et lycées enregistrent une perte approchant les 500 élèves.

Baisse sensible dans les lycées

En 2008, 24 630 enfants sont inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires de la région, soit 1,5 % de plus que la rentrée précédente. Cette hausse est plus prononcée qu'en 2007 (+ 0,6 %). Le secteur privé se comporte de manière atypique avec une baisse de 65 élèves tandis que les effectifs du secteur public croissent de 410 élèves. La forte croissance dans le premier degré se retrouve exclusivement dans l'élémentaire qui bénéficie de 360 élèves supplémentaires (+ 2,5 % par rapport à 2007). En effet, contrairement à l'année précédente, les effectifs des écoles maternelles sont en léger recul. Parallèlement, le taux de scolarisation des enfants de moins de trois ans baisse brutalement à 10,8 % (- 2,5 points par rapport à 2007) et traduit la prise en compte des consignes nationales à cet égard.

Avec près de 21 780 élèves, le second degré enregistre une forte baisse de 2,3 % qui affecte l'ensemble des établissements (collèges, lycées généraux et technologiques et lycées professionnels). Les lycées généraux et technologiques subissent les pertes les plus importantes. Le recul de leurs effectifs, amorcé en 2006,

s'accentue en 2008 : avec 265 lycéens de moins qu'à la rentrée précédente, il est de 3,9 % (contre - 0,6 % en 2007 et - 1,5 % en 2006). Les lycées professionnels, préservés en 2007 (+ 4,8 %), sont cette année impactés en perdant 70 élèves (- 2,7 %). Enfin, les collèges continuent de perdre des effectifs. En 2008, ils enregistrent une diminution de 170 inscrits, soit une évolution de - 1,3 %, proche de celle de 2007 (- 1,2 %).

Mieux pour le Brevet, moins bien pour les CAP et BEP

Le taux de réussite au Diplôme National du Brevet dans l'Académie de Corse poursuit sa progression et passe la barre des 80 points pour atteindre 80,3 % (+ 1,9 point par rapport à 2007) et 2 330 lauréats. Ce résultat se rapproche du résultat national qui atteint, pour l'exercice 2008, 82,1 % (+ 0,4 point).

Les résultats insulaires aux examens de BEP et CAP sont à la baisse. En effet, avec des taux de réussite respectifs de 67,6 % (- 4,4 points) et 73,2 % (- 2,2 points), les performances sont proches de l'année 2006. En 2008, on s'éloigne encore plus des résultats nationaux qui progressent légèrement cette année (+ 0,9 point pour le BEP et le CAP).

Baccalauréat : recul pour les séries générales

Après une année 2007 décevante, les résultats 2008 aux examens du baccalauréat en Corse peuvent être qualifiés de satisfaisants. Avec une réussite globale de 80,0% (83,5 % au niveau

Définitions

Etablissements du public et du privé : dans cette étude, il s'agit des écoles du pré-élémentaire et de l'élémentaire, des collèges (yc SEGPA - Section d'enseignement général et professionnel adapté, CIPPA - Cycles d'insertion professionnelle par alternance), des lycées (yc post bac) et des lycées professionnels (yc EREA - Etablissement régional d'enseignement adapté).

Baccalauréat : baccalauréat général, technologique et professionnel dans les secteurs public et privé.

Taux de réussite aux examens : pourcentage d'admis par rapport au nombre de candidats présents.

national), c'est 1,4 point de mieux qu'en 2007. Cette hausse est expliquée par un retour à un taux de réussite « acceptable » pour le bac technologique et à une légère progression des résultats au baccalauréat professionnel.

Les séries générales sont en léger recul en 2008. La série économique (ES) reste en tête en termes de performance. Elle recule néanmoins de 2,1 points pour s'établir à un taux de réussite de 88,5 %. La série scientifique (S) obtient un taux de 86,8 % en retrait de 0,7 point et la série littéraire (L) réalise un score en baisse s'établissant à 84,2 % (- 2,2 %).

Le baccalauréat technologique retrouve un résultat d'un niveau certes modeste (73,1 %) mais en hausse sensible de 7,8 points par rapport à 2007. Ce résultat ne fait que corriger la contre performance enregistrée l'année dernière dans la série STG (Sciences Technologiques de Gestion) et demeure toutefois bien inférieur au résultat national (80,3 %).

Le résultat du baccalauréat professionnel progresse de 1,4 point pour s'établir à 69,3 % (77,0 % au niveau national).

Le BTS obtient, pour sa part, un résultat particulièrement appréciable avec une forte progression de 7,4 points et un taux de réussite de 63,0 % (68,4 % au niveau national).

De meilleurs résultats pour les filles

En Corse comme au niveau national, les filles obtiennent, cette année encore, de meilleurs résultats aux examens que les garçons. Seule la réussite au BTS est plus fréquente chez les candidats masculins, qu'ils soient insulaires ou continentaux. Dans la région, les filles sont en particulier beaucoup plus performantes que leurs homologues masculins pour les baccalauréats technologiques et professionnels (avec des taux de réussite supérieurs à ceux des garçons respectivement de 14,1 points et de 7,1 points). Toutefois, quel que soit le sexe, les taux de réussite en Corse sont en deçà des taux nationaux.

Jean-Christophe OLIVI
Service statistique du Rectorat de Corse

150 élèves de moins dans l'Académie de Corse en 2008

Elèves scolarisés dans les établissements publics et privés du 1^{er} et 2^{de} degré en 2008 en Corse

	2008 Corse nombre	Evolution 2008/2007 Corse % France %
Ecole*	24 633	1,5 **
Collèges	12 795	- 1,3 0,1
dont : SEGPA	360	- 2,7 - 2,6
Lycées	6 496	- 3,9 - 1,6
dont : post BAC	594	- 3,6 **
Lycées professionnels	2 484	- 2,7 - 1,5
dont : EREA	109	3,8 **
Total académique	46 408	- 0,3 **

* écoles maternelles et élémentaires

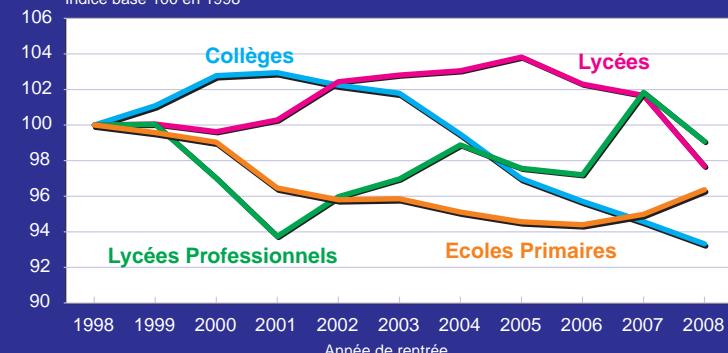
** données non disponibles

Source : Rectorat de Corse / Constat de rentrée 10 octobre 2008

La baisse des effectifs s'accentue dans les lycées

Evolution des effectifs des élèves dans le public et le privé pour l'Académie de Corse, selon le type d'établissement

Indice base 100 en 1998



Source : Rectorat de Corse.

Le Brevet passe la barre des 80 % de réussite en Corse en 2008

Taux de réussite aux examens* en 2008 (%)

Diplômes	Filles	Garçons	Corse Ensemble	Filles	Garçons	France Metro + Dom
DNB	81,7	78,9	80,3	85,2	78,9	82,1
BEP	67,8	67,2	67,6	78,8	73,8	75,9
CAP	74,8	72,2	73,2	83,0	78,6	80,5
Bac général	88,5	84,0	86,6	89,0	86,5	87,9
Bac technologique	80,0	65,9	73,1	82,4	78,2	80,3
Bac professionnel	73,0	65,9	69,3	78,0	76,2	77,0
BTS	60,6	65,8	63,0	67,0	70,0	68,4

* résultats définitifs incluant l'agriculture

Source : Rectorat de Corse.

Principaux événements de l'année scolaire 2008/2009

- Ouverture d'un nouveau collège à Biguglia au 1^{er} septembre 2008.
- Certification en Langue Corse (CLC) : certification de l'Education nationale attestant une compétence en langue corse valorisant l'expérience professionnelle et personnelle. La CLC, soutenue par la Collectivité territoriale de Corse, a été élaborée dans le cadre d'une réflexion commune entre les services académiques représentés par les Greta et l'Université de Corse. Elle est ouverte à tout public.
- Labellisation lycée des métiers pour les lycées de Vincensini et Scamaroni (Bastia) : les élèves bénéficient d'un soutien pédagogique grâce à une dotation horaire supplémentaire.
- Décision de la mise en place pour la rentrée 2009 du bac Professionnel en 3 ans.
- Mise en place des médiateurs de la réussite en mars-avril (personnel contractuel en charge d'appuyer les conseillers principaux d'orientation pour s'attaquer à l'absentéisme scolaire et la déscolarisation).
- Reconquête du mois de juin : les calendriers académiques sur l'orientation et l'affection sont reportés de trois semaines dans les collèges et lycées afin de reconquérir trois semaines de temps scolaire.
- Evaluations CM2 (en janvier) et CE1 (en juin) nouvelle formule.